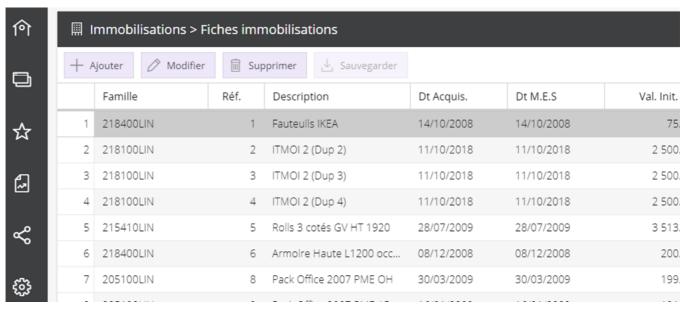
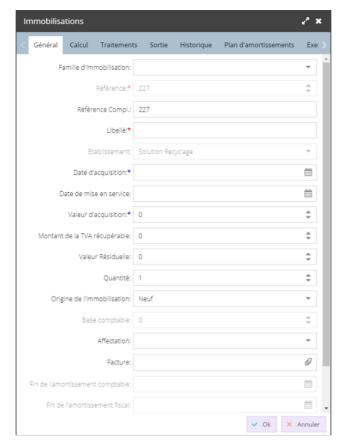
## Créer une immobilisation

1. Sélectionnez le menu Immobilisations> Fiches immobilisations.

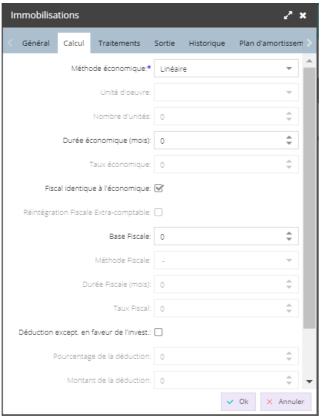


2. Cliquez sur < Ajouter > . La fenêtre suivante apparaît :



- 3. Complétez les informations de l'onglet [Général]. Il est important de noter les précisions suivantes :
  - [Famille d'immobilisation] : sélectionnez une famille (pour le paramétrage des familles, voir Fiche technique Paramétrer les immobilisations),
  - [Libellé] : saisie de nom de l'immobilisation,
  - [Établissement] : permet de choisir l'établissement auquel l'immobilisation est affectée. Cette information est obligatoire, en particulier pour la génération des écritures.
  - [Date d'acquisition] : cette date est définie par l'utilisateur. Elle sert de date de début de calcul du plan d'amortissement si la méthode de calcul est différente de la méthode fiscale (généralement, la méthode de calcul est : dégressif).
  - [Date de mise en service] : par défaut, elle correspond à la date d'acquisition mais elle peut être modifiée. Cette date est utilisée comme date de début pour le plan d'amortissement, sauf dans le cas présenté ci-avant.

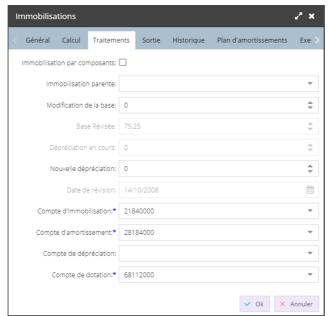
- [Valeur d'acquisition] : correspond à la valeur d'origine de l'immobilisation, même lors d'une reprise d'actifs ou d'un transfert,
- [Valeur résiduelle] : estimation de la valeur que doit avoir l'immobilisation à la fin de la durée de l'amortissement. En cas de révision, la valeur résiduelle ne peut être forcée au-delà de la valeur comptable nette au début de l'exercice de révision,
- [Origine de l'immobilisation] : méthode d'acquisition de l'immobilisation. La valeur renseignée par défaut est « neuf ». A noter que la valeur sélectionnée dans ce champ aura un impact sur la base et la date de calcul du plan d'amortissement. Six valeurs sont disponibles :
  - · Neuf,
  - · Apport,
  - Occasion,
  - Transfert.
  - · Reprise,
  - Crédit-bail.
- 4. Complétez ensuite l'onglet [Calcul]. Les champs de cet onglet sont en bonne partie, complétés par les options de la famille d'immobilisation. Cependant, ils sont modifiables.



Il est important de noter les précisions suivantes :

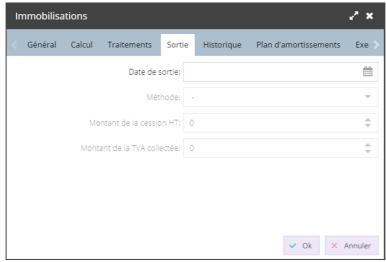
- [Méthode économique] : méthode de calcul économique. Sept valeurs sont disponibles :
  - Linéaire : il s'agit de la valeur sélectionnée par défaut,
  - · Dégressif,
  - SYD « Sum of the Year Digits » : il s'agit d'une autre méthode dégressive,
  - Progressif : méthode inverse de SYD,
  - Non amortissable,
  - Unité d'œuvre.
  - Frais titres participations.
- [Taux économique] : il est calculé automatiquement lors du calcul d'amortissements.
- [Fiscal identique à l'économique] : si cette case est cochée, le calcul du plan d'amortissements fiscal se fera avec les mêmes règles que le plan économique.
- [Réintégration fiscale] : si la case est cochée, le plan dérogatoire sera nul et ce même si les méthodes de calcul fiscal et économique diffèrent. L'amortissement fiscal sera quand même calculé dans le but de le traiter de manière extracomptable.

- [Méthode fiscale] : méthode de calcul fiscal. Cette méthode est active si la case [Fiscal identique à l'économique] n'est pas cochée. Quatre valeurs sont disponibles :
  - Linéaire,
  - · Dégressif,
  - Immédiat : dans ce cas, l'immobilisation est amortie fiscalement en une fois pour sa totalité, à sa date d'acquisition.
  - Non amortissable.
- Déduction except. en faveur de l'invest : si vous cohez la case, alors le champs Pourcentage de la déduction s'alimente automatiquement avec le montant de 40% par défaut, mais il est possible de saisir un taux entre 20 et 60 %.
- 5. Complétez si besoin l'onglet [Traitements].



Il est important de noter les précisions suivantes :

- [Immobilisation parente] : cette zone est en lecture seule suite au calcul du plan. Elle est utilisée dans 3 cas :
  - Les composants : à renseigner manuellement lors de la création des composants.
  - Le fractionnement : renseignée automatiquement lors du fractionnement.
  - Le transfert d'établissement : renseignée automatiquement lors du transfert.
- [Modification de base] : n'utilisez cette zone que lorsque l'utilisateur souhaite modifier la base comptable d'une immobilisation dont l'amortissement a déjà commencé. Cette modification est signée : le montant est négatif s'il s'agit d'un avoir et il est positif s'il s'agit d'une réévaluation du bien. Cette modification est toujours considérée comme effective au début de l'exercice fiscal où elle est faite.
- [Base révisée] : par défaut, il s'agit de la base comptable. Toutefois, cette valeur est automatiquement modifiée lors d'une dépréciation ou lors d'une révision de la méthode de calcul économique. Cette zone est en lecture seule.
- [Dépréciation en cours] : zone en lecture seule qui cumule les dépréciations en cours.
- [Compte d'immobilisation]: compte 20 à 27,
- [Compte d'amortissements] : compte 28,
- [Compte de dépréciation] : compte 29.
- [Compte de dotation] : compte 681.
- 6. Complétez, si besoin, l'onglet [Sortie].



Il est important de noter les précisions suivantes :

- [Date de sortie] : date à laquelle la cession ou la sortie du bien est effective.
- [Motif] : raison de la sortie du bien. Cinq valeurs sont disponibles :
  - Rebut avec amortissements exceptionnels (cela concerne la génération des écritures : si ce motif est choisi, alors l'écriture de dotation inclura la totalité de la VNC restante).
  - · Vente,
  - Rebut.
  - Vol,
  - Transfert.
- [Montant de la cession HT] : concerne uniquement le motif « vente ».
- [Montant de la TVA collectée] : concerne uniquement le motif « vente ».
- 7. Cliquez sur **<Ok>** pour sauvegarder les informations

Le message de confirmation suivant apparaît :



8. Cliquez sur <Ok>.

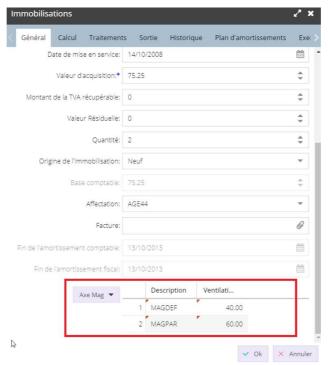
Le plan d'amortissement est généré.

Gestion de l'analytique pour les écritures d'immobilisation :

- Prérequis : paramétrage de l'analytique sur le dossier via les actions suivantes :
  - Cochez la case [Gestion de l'analytique] depuis le menu Configuration> Comptabilité.
  - Créez les axes analytiques à partir du menu Comptabilité> Analytique> Axe analytique.
  - Créez les sections analytiques puis les associer à un axe à partir du menu Comptabilité> Analytique> Section analytique.
  - Vérifiez/paramétrez le caractère « ventilable » sur les comptes souhaités à partir du menu Comptabilité> Plan de comptes.

Pour plus d'informations sur le paramétrage de la comptabilité analytique, voir Fiche technique - Comptabilité analytique.

• Depuis une fiche immobilisation (Immobilisations> Fiches immobilisations), définissez pour chaque axe paramétré, les sections analytiques et leur taux (en pourcentage) de ventilation.



- Toujours depuis le menu Immobilisations> Fiches immobilisations, cliquez sur Action> Génération des écritures.
- Allez en Comptabilité> Saisie puis constatez la génération des écritures :

